

# CONTRE? LES POLICIERS

CONTRE



“C’est le policier qui décide ou non de filmer une intervention”

**Nassim Lachelache**, porte-parole du collectif Stop le contrôle au faciès, Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne).

❶ **La vidéo est actionnée selon le bon vouloir du policier**, qui décide ou non de filmer une intervention. Si la caméra était vraiment un outil de travail, l’agent devrait l’enclencher 24 heures/24 dès qu’il est en service. En attendant, nous incitons les citoyens à filmer eux aussi les interventions.

❷ **Inefficace contre le délit de faciès.** Ce dispositif, lancé par l’ancien ministre de l’Intérieur Brice Hortefeux (Les Républicains) en 2009, avait pour objectif de « légitimer l’usage de la force ». Tel qu’il est présenté aujourd’hui, il ne va pas lutter contre le délit de faciès. Le contrôle d’identité est le seul acte policier qui n’entraîne pas

de procès-verbal. Le récépissé, lui, distribué lors de chaque contrôle, a déjà fait ses preuves en Espagne et au Royaume-Uni. Il permet d’obtenir des statistiques sur le nombre et le motif réel des contrôles.

❸ **Il y a un flou juridique.** Accéder aux bandes de vidéosurveillance est déjà extrêmement compliqué. Quel va être le droit d’accès du citoyen aux images? Nous réclamons qu’une personne qui a été filmée puisse saisir le défenseur des droits pour réclamer une copie de la vidéo. Et nous souhaitons qu’une constatation d’outrage et rébellion, assortie d’une garde de vue, soit annulée si le film ne prouve pas l’infraction de A à Z. ●



Une caméra GoPro équipée depuis avril 2013 policiers et gendarmes dans plusieurs communes (Nîmes, Cogolin, Pau, Toulouse...).

**Un accessoire bientôt généralisé**

1534

CAMÉRAS PIÉTON ont été testées à ce jour: 961 dans la police et 573 dans la gendarmerie.

4500

NOUVELLES CAMÉRAS devraient être mises en service, selon Manuel Valls.

10

C’EST LE NOMBRE D’HEURES enregistrées en moyenne par les caméras piéton lors de l’expérimentation, qui a commencé en 2013.

Sources: Comité interministériel à l’égalité et à la citoyenneté, Syndicat Alliance.

Et vous, qu’en pensez-vous?  
Réagissez sur la page Facebook du Parisien.